



BO N°51 du 16 décembre 2016

COMMUNE DE RIDDES Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique le plan d'abornement et le tableau des expropriations pour les mesures urgentes de protection du Torrent de la Lué à La Tzoumaz.

A cet effet, le dossier d'enquête publique est tenu à disposition de tous les intéressés au bureau communal, pendant le délai de trente jours, pendant les heures officielles d'ouverture.

Toutes réclamations éventuelles devront être adressées à l'Administration communale, Route du Village 2, 1908 Riddes, par écrit et dans les trente jours à dater de la présente publication.

Riddes, le 16 décembre 2016

L'ADMINISTRATION COMMUNALE